

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 30 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

### On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LATYFF et Co,  
Place de la Bourse, 8.

### ABONNEMENT.

Un an . . . . . 36 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 8

### Forfait :

Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 17  
Trois mois . . . . . 8

chez les Libraires :  
A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A EWIG,  
Rue Fléchier, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

### SAUMUR,

23 Mai 1878.

### A VERSAILLES.

24 mai 1878.

L'interpellation de M<sup>r</sup> l'évêque d'Orléans, annoncée depuis jeudi par tous les journaux, avait attiré à Versailles une foule considérable, avide d'entendre l'éloquent prélat. A une heure et demie, toutes les tribunes étaient déjà remplies. Les députés eux-mêmes n'ont pu pénétrer sans carte, et quelques-uns ont dû rester dans les couloirs. On remarquait beaucoup la présence de l'ex-Père Hyacinthe dans une tribune de second rang. Par une ironie du hasard, ce religieux détroqué était assis entre deux prêtres.

Les ministres sont tous à leur banc. Presque au début de la séance, qui, contrairement à l'habitude, a commencé à deux heures précises, M. le duc d'Audiffret-Pasquier a donné la parole à M<sup>r</sup> Dupanloup. L'évêque d'Orléans, qui s'était concerté la veille avec ses amis, craignant de se laisser emporter par le feu de son improvisation, avait écrit son discours.

L'évêque d'Orléans a loyalement reconnu que le ministre de l'intérieur avait pris les précautions nécessaires pour empêcher que cette fête de l'impie organisée à propos du centenaire de Voltaire ne prit un caractère national. Son interpellation a été motivée uniquement par la publication, que vient de faire le comité Menier, d'un volume d'environ mille pages, dans lequel la partie la plus malsaine des œuvres malsaines de Voltaire a été recueillie. Ce volume, tiré à un nombre considérable d'exemplaires, doit être répandu dans les villes et dans les campagnes.

Il portera le poison chez les ouvriers, aussi bien que chez les paysans. Du reste, les organisateurs du centenaire ont déclaré qu'ils se proposaient de remplacer le caté-

chisme par ce livre pernicieux. M<sup>r</sup> Dupanloup fait ressortir le danger de cette propagande par de nombreuses citations.

Voici comment l'auteur de la *Pucelle* parle de l'Évangile : « Il est difficile de dire quel est le plus ridicule de ces PRÉTENDUS MIRACLES ÉVANGÉLIQUES ; il n'y a rien dans DON QUICHOTTE qui approche de ces EXTRAVAGANCES. »

Plus loin, on lit : « Dans les Évangiles, AUTANT DE MOTS, AUTANT D'ERREURS. »

Ailleurs : « Nos livres saints sont des livres remplis de contradiction, de DÉMENGE et d'ERREURS. Les CONTES DES SORCIERS n'approchent pas de CES IMPERTINENCES. »

Il est facile de se faire une idée, par ces quelques citations, de l'esprit qui a animé les compilateurs de Voltaire et du but qu'ils se proposent. M<sup>r</sup> Dupanloup demande, en conséquence, au président du conseil, s'il accordera l'estampille du colportage à cette œuvre hideuse.

Autant M<sup>r</sup> d'Orléans a mis de douceur et de modération dans son interpellation, autant M. Dufaure a affecté de répondre sur un ton encore plus aigre et plus désagréable qu'à l'ordinaire. Le président du conseil a commencé par déclarer que l'idée de célébrer le centenaire de Voltaire remontait à l'époque où l'Exposition universelle fut décrétee, et qu'aucun de ses prédécesseurs ne s'en était préoccupé.

Il a ajouté qu'on lui avait demandé des poursuites, mais que, comme l'auteur principal — Voltaire — ne pouvait pour de bonnes raisons être poursuivi, le procureur général près la cour d'appel de Paris n'avait pas cru qu'on dût traduire devant le jury ceux qui avaient pris soin de rééditer ses œuvres.

M. Dufaure est d'avis que Voltaire a droit à toute notre reconnaissance, parce qu'il a contribué pour une large part à l'adoucissement des mœurs. Le président du conseil, tout en proclamant qu'il y a de grandes choses dans Voltaire, veut bien ajouter qu'il y a aussi des passages détestables.

A la fin de son discours, M. Dufaure, répondant à la question de l'évêque d'Or-

léans, au sujet de la décision de la commission du colportage, dit que, l'estampille n'ayant pas encore été demandée au ministre de l'intérieur, celui-ci n'a pas eu à la refuser. Si cette autorisation est demandée plus tard, le conseil des ministres délibérera. Aujourd'hui, le garde des sceaux n'a pas à se préoccuper d'une décision future.

M. Dufaure est descendu de la tribune sur ces derniers mots. Personne ne demandant la parole, M. le duc d'Audiffret-Pasquier a déclaré que l'incident était clos. Immédiatement, M. Pelletan a déposé sur le bureau du Sénat un projet de loi réglementant la réorganisation de l'église d'Augustin. Ce petit incident a produit une émotion assez vive, car on s'est figuré d'abord que ce rapport allait être discuté immédiatement.

Le public accouru spécialement pour entendre l'évêque d'Orléans a évacué immédiatement la salle. Le Sénat a encore siégé quelques instants et s'est ajourné à vendredi.

(Assemblée nationale.)

### Chronique générale.

Samedi, au cours de la discussion relative à l'élection de Pontivy, lorsque l'honorable M. Leroy citait comme un grief contre l'honorable comte de Mun le refrain suivant d'un cantique breton :

« Catholique et Breton toujours »,

M. Germain Casse, député de la Pointe-à-Pitre, a dit :

« Oui ! mais pas Français. »

Prononcée au milieu du bruit, cette interruption a échappé aux députés catholiques bretons, qui l'auraient relevée immédiatement par leur unanime protestation.

Ils ont été émus en la lisant dans l'*Officiel*, et M. Louis de Kerjégu a demandé à l'honorable président de la Chambre de protester, à titre de rectification au procès-ver-

bal, en son nom et au nom de ses amis, contre l'interruption de M. Casse.

M. le président n'a point accordé la parole à M. de Kerjégu, en lui opposant le règlement qui n'admet comme rectification que ce qui touche à des personnalités, et il a indiqué à l'honorable député la presse comme étant la voie ouverte à sa protestation.

Cette protestation se formulait en paroles simples, fermes, peu nombreuses.

La voici :

« Les Bretons ont été de bons Français toujours. Personne n'est autorisé à dire le contraire. L'histoire de la Bretagne en témoigne depuis sa réunion à la France jusqu'aux combats de Champigny, de Montretout, de Villejuif, d'Avours, de Droué, de Loigny, de Patay, du Mans, et tant d'autres où le sang breton a coulé à flots, et proclamé qu'en Bretagne comme partout, la fidélité à Dieu a été, est et demeurera la garantie du dévouement à la Patrie. »

La commission sur le traité de commerce avec l'Italie s'est réunie. Les commissaires ont entendu nombre de protestations contre ce traité, que des gens très-compétents déclarent préjudiciable à tous égards aux intérêts français. Néanmoins, la commission est favorable au traité, et il est probable que la Chambre le votera peut-être même avant la fin de la session.

M. Gambetta et ses amis font la cour aux Italiens avec l'argent français.

Une autre commission examinait les nouveaux tarifs des douanes. Elle s'est à peu près arrêtée à une augmentation de 50 0/0 sur les tissus de coton.

Mieux vaut tard que jamais, sans doute ; mais, en vérité, c'est bien tard. Le projet de reconstruction des Tuileries sera voté dans un assez court délai ; mais quelque diligence qu'on y mette, le travail ne sera pas ter-

### Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

(Suite. — Voir Echo des 12 et 13 janvier, 12, 13, 14, 19 et 20 mars, 14 et 16 avril.)

### MAL.

Dimanche. — Les capitales ont cela de particulier que les jours de repos semblent le signal d'un sauve-qui-peut universel. Comme des oiseaux auxquels la liberté vient d'être rendue, les populations sortent de leurs cages de pierre et s'envolent joyeusement vers la campagne. C'est à qui trouvera une motte verdoyante pour s'asseoir, l'ombre d'un buisson pour s'abriter ; on cueille les marguerites de mai, on court dans les champs ; la ville est oubliée jusqu'au soir où l'on revient le chapeau fleuri d'une branche d'aubépine et le cœur égayé d'un doux souvenir ; on reprendra le lendemain le joug du travail.

Ces velléités champêtres sont surtout remarquables à Paris.

Les beaux jours venus, employés, bourgeois, ouvriers, attendent avec impatience chaque dimanche pour aller essayer quelques heures de cette vie pastorale ; on fait deux lieues entre les boutiques d'épiciers et de marchands de vin des faubourgs, dans le seul espoir de découvrir un vrai champ de navets.

Le père de famille commence l'instruction pratique de son fils en lui montrant du blé qui n'a pas la forme de petits pains et des choux « à l'état sauvage. »

Dieu sait que de rencontres, de découvertes, d'aventures !

Quel Parisien n'a point eu son Odyssée en parcourant la banlieue et ne pourrait écrire le pendant du fameux *Voyage par terre et par mer de Paris à Saint-Cloud* ?

Nous ne parlons point ici de cette population flottante venue de partout, pour qui notre Babylone française n'est que le caravansérail de l'Europe ; phalange de penseurs, d'artistes, d'industriels, de voyageurs qui, comme le héros d'Homère, ont abordé leur patrie intellectuelle après avoir vu « beaucoup de peuples et de cités. » mais du Parisien sédentaire, rangé, vivant à son étage comme le mollusque sur son rocher, curieux vestige de la crédulité, de la lenteur et de la bonhomie des siècles passés.

Car une des singularités de Paris est de réunir

vingt populations complètement différentes de mœurs et de caractère.

A côté de ces bohémien du commerce et de l'art traversant successivement tous les degrés de la fortune ou du caprice, vit une paisible tribu de rentiers et de travailleurs établis, dont l'existence ressemble au cadran d'une horloge sur laquelle la même aiguille ramène, successivement, les mêmes heures.

Si aucune ville n'offre des vies plus éclatantes, plus agitées, aucune autre ne peut en offrir de plus obscures et de plus calmes.

Il en est des grandes cités comme de la mer ; l'orage ne trouble que la surface, et, en descendant jusqu'au fond, vous trouvez une région inaccessible au mouvement et au bruit.

Pour ma part, je campais au bord de cette région sans l'habiter véritablement. Placé en dehors des turbulences publiques, je vivais réfugié dans mon isolement, mais sans pouvoir détacher ma pensée de la lutte. J'en suivais de loin tous les incidents avec bonheur ou avec angoisse ; je m'associais aux triomphes ou aux funérailles ! Pour qui regarde et qui sait, le moyen de ne pas prendre part ! Il n'y a que l'ignorance qui peut rendre étranger à la vie extérieure ; l'égoïsme même ne suffit point pour cela.

Ces réflexions philosophiques que je faisais à part moi, dans ma mansarde, étaient entrecoupées

par tous les « actes domestiques » auxquels se livre forcément un célibataire qui n'a d'autre serviteur que sa bonne volonté ; en poursuivant mes déductions, j'avais ciré mes bottes, brossé mon habit, noué ma cravate ; j'étais enfin arrivé à ce moment solennel où l'on regarde sa toilette achevée et où l'on se demande, comme Dieu après la création du monde, si l'on trouve cela bien.

Une grande résolution venait de m'arracher à mes habitudes : la veille, des affiches m'avaient appris que c'était fête à Sèvres, que la manufacture de porcelaine serait ouverte au public.

Séduit, le matin même, par la beauté du ciel, je m'étais subitement décidé à y aller.

En arrivant au débarcadère de la rive gauche, j'aperçus la foule qui se hâtait, attentive à ne point manquer l'heure.

Outre beaucoup d'autres avantages, les chemins de fer ont eu celui d'accoutumer les Français à l'exactitude : certains d'être commandés par l'heure, ils se résignent à lui obéir ; ils apprennent à attendre puisqu'ils ne peuvent plus être attendus.

Les vertus sont surtout de bonnes habitudes. Que de grandes qualités inoculées à certains peuples par la position géographique, par la nécessité politique, par les institutions !

La création d'une monnaie d'airain, trop lourde et trop volumineuse pour être entassée, tua l'avarice chez les Lacédémoniens.

miné quand se clora l'Exposition. Nous en sommes toujours à exprimer notre regret que le gouvernement ait laissé subsister ces vestiges matériels de la Commune qui contrastent comme une attestation des cruautés et des folies humaines avec le glorieux et pacifique témoignage des progrès de l'humanité qu'offre le Champ-de-Mars.

M. le maire de Nîmes a adressé la lettre suivante à MM. les membres du comité institué à l'occasion du centenaire de Voltaire :

« Messieurs, après m'avoir adressé plusieurs de vos circulaires, vous m'invitez, dans la dernière, à soumettre au conseil municipal de la ville de Nîmes la proposition d'un vote de fonds, à l'occasion de l'érection prochaine de la statue de Voltaire.

« Je regrette vivement, la session municipale étant close, de ne pouvoir accéder à vos désirs; je connais assez tous mes collègues pour savoir quel eût été le résultat de leur délibération.

« Mais je vous dois personnellement, messieurs, une réponse et je m'empresse de vous la transmettre.

« Représentant d'une cité profondément chrétienne et respectueuse de nos vieilles gloires, je tiens à honneur, je regarde même comme un devoir de protester, en son nom, contre une entreprise qui n'a d'autre but qu'une apostasie nationale et religieuse.

« Agréés, messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire de Nîmes,  
A. BLANCHARD.

Nous croyons pouvoir assurer que le projet d'établir une fête nationale à l'occasion de l'anniversaire de la prise de la Bastille, le 14 juillet, est actuellement abandonné. Une semblable fête ne saurait être fondée que par l'accord unanime des pouvoirs publics. Le gouvernement ne refuse pas d'examiner la question, mais son avis est défavorable et il affirme que, même à la Chambre, on ne trouverait pas une majorité.

(Tablettes d'un Spectateur.)

M. Gambetta va aller faire un voyage en Normandie pour visiter les centres manufacturiers. Les députés républicains des différents départements de cette province ont été prévenus qu'aussitôt la fin de la session, M. Gambetta se mettrait en route.

Le bruit court aussi à Versailles, dit le Pays, que M. Gambetta est sur le point de se marier. Il épouserait, dit-on, la veuve d'un ancien sénateur qu'on dit avoir ce qu'il faut pour faire les honneurs du salon politique du chef des gauches.

La Gazette de France publie une lettre pastorale de M<sup>r</sup> Guibert contre le centenaire de Voltaire et invitant les fidèles à assister aux prières en faveur des égarés.

Je me suis trouvé dans un wagon près de deux sœurs déjà sur le retour, appartenant à la classe des Parisiens casaniers et paisibles dont j'ai parlé plus haut.

Quelques complaisances de bon voisinage ont suffi pour m'attirer leur confiance; au bout de quelques minutes je savais toute leur histoire.

Ce sont deux pauvres filles restées orphelines à quinze ans et qui depuis ont vécu, comme vivent les femmes qui travaillent, d'économie et de privation.

Fabriquant depuis vingt ou trente ans des agrafes pour la même maison, elles ont vu dix maîtres s'y succéder et s'enrichir, sans que rien ait changé dans leur sort.

Elles habitent toujours la même chambre au fond d'une de ces impasses où l'air et le soleil sont incarcérés.

Elles se mettent avant le jour au travail, le prolongent après la nuit, et voient les années se joindre aux années sans que leur vie ait été marquée par aucun autre événement que l'office du dimanche, une promenade ou une maladie.

La plus jeune de ces dignes ouvrières a quarante ans et obéit à sa sœur comme elle le faisait toute petite.

L'aînée la surveille, la soigne et la gronde avec une tendresse maternelle.

Au premier instant on rit, puis on ne peut s'empêcher de trouver quelque chose de touchant

Il y a de nouveaux amateurs pour le gâteau électoral du 6<sup>e</sup> arrondissement, vacant par suite de la mort du colonel Denfert.

M. Alfred Assolant, qui brigue cette succession, a commencé sa campagne par un éreintement à fond dans la *Marseillaise* de l'opportunisme et de la majorité, qui, suivant lui, a inutilement gaspillé son temps depuis le 13 décembre. Il est donc possible que nous ayons dans le 6<sup>e</sup> arrondissement une nouvelle lutte entre ces deux fractions sœurs de la République, toujours prêtes à s'entre-dévor.

La guerre des républicains contre le général Chanzy commence par des coups d'épée, en attendant mieux.

M. Thomson, membre de la commission algérienne, adjutant de M. Gambetta, vient de faire décider par cette commission que le buste du général Chanzy serait retiré de la section algérienne.

### Etranger.

Une tentative a eu lieu, à Constantinople, pour s'emparer de l'ex-sultan Mourad et le mettre à la place du sultan Hamid-Pacha. Les conjurés, qui paraissent être des réfugiés musulmans de Bulgarie, ont essayé d'envahir le palais où se trouve Mourad, après avoir tué les factionnaires; mais ils ont été repoussés par le poste du Palais. Plusieurs ont été tués. Les autres ont été conduits en présence du sultan Abdul-Hamid, pour être interrogés.

Les nouvelles de Bosnie sont aussi tristes que celles de la Roumanie. Des guérillas se sont formés dans tout le pays, pourvus d'armes et de munitions, détruisant ce qui restait de commerce et d'industrie. Le pacha Maghar a bien fait dissimuler des détachements et détruire les villages qui étaient des foyers de rebelles, mais cela n'a fait qu'augmenter la misère et la haine. La question extérieure n'est pas tout-à-fait la cause de cet état de choses, puisque, ce qui fait augmenter le nombre des brigands, ce sont les exactions et les vexations des Begs.

### AFFAIRES D'ORIENT.

Intervention de l'Allemagne. — Le Congrès. — Crise ministérielle. — Cabinet d'affaires.

Londres, le 20 mai 1878.

Il paraît que décidément l'empereur d'Allemagne a réussi à persuader la reine qu'il ne fallait pas pousser la Russie à bout: il va y avoir un Congrès, mais la souveraine va se trouver dans un cruel embarras, car lord Beaconsfield vient de prier Sa Majesté d'accepter sa démission. Il y est parfaitement résolu si le Congrès se réunit. Le no-

ble lord déteste les intrigues et les finesses de la diplomatie, il a toujours préféré les solutions même risquées aux transactions et aux compromis. Il n'a aucune confiance dans le résultat de la paix telle qu'elle serait inévitablement imposée par l'Allemagne et l'Autriche, et comme on lui faisait observer qu'en définitive ce triomphe pacifique, œuvre due à sa fermeté, dépasserait de beaucoup la gloire des armes: « Ah! s'est-il écrié, tout cela est très-bien (*That's all very well*), mais c'est laisser la Russie debout et nos successeurs ne nous en remercieraient pas. »

Il est notoire qu'en ces derniers temps lord Beaconsfield s'est mêlé — peut-être à tort — des agissements de lord Derby. S'appuyant sur ses collègues, lord Sandon, le vicomte Crombroock, M. Smith et M. Cross, le premier ministre, il n'a pas cessé de dire et de répéter qu'après avoir obtenu du czar la condition primordiale, il s'agissait de ne pas abandonner Batoum et encore moins la Bessarabie. On est inquiet au Parlement; un grand nombre de membres croient que si lord Beaconsfield se retire, on aura un ministère composé de lord Derby, lord Salisbury, le marquis de Hartington, M. Goschen et lord Carnarvon: ce serait une administration plutôt whig que franchement conservatrice. D'ailleurs le parti conservateur ne se dissimule pas que si lord Beaconsfield se retire, c'en est fait de la suprématie des Tories.

Toutefois, la majorité actuelle fait remarquer qu'en 1854 la Russie protesta de son désir sincère de maintenir la paix, et qu'à la veille de réunir un Congrès elle força la France et l'Angleterre à prendre les armes contre elle. L'approche à pas de loup de Tolleben, de Constantinople, la persistance de la Sublime-Porte à ne pas vouloir évacuer les forteresses, les armements des corsaires russes à l'isthme de Panama, semblent autant de démentis aux nouvelles pacifiques qui nous parviennent.

Gravité de la situation extérieure.

Au milieu de l'incertitude qui règne sur les résultats de la mission du comte Schouvaloff, nous n'avons cessé de nous maintenir dans une réserve des plus prudentes. Aussi, c'est avec la plus grande réserve que nous faisons connaître les renseignements suivants que nous adresse un de nos correspondants, sur le caractère duquel cependant nous avons eu toujours la plus grande confiance :

« Les communications du comte Schouvaloff ont produit à Saint-Petersbourg un double effet: le czar, constatant que l'Angleterre est décidée à pousser les choses à bout, serait disposé à céder; le czarewitch, d'accord avec le général Ignatieff, s'oppose vivement à cette politique. Notre correspondant ajoute que le czar, inquiet de la responsabilité qui lui incombe, serait disposé à abdiquer. Il faut s'attendre à de graves résolutions et à de graves événements. »

(Tablettes d'un Spectateur.)

### Chronique militaire.

On annonce que la prochaine classe de l'armée active sera appelée au plus tard au mois de novembre. On sait que, jusqu'ici, cet appel n'avait lieu que vers la fin de décembre.

M. le ministre de la guerre a décidé que l'Ecole militaire de Saint-Cyr, l'Ecole Polytechnique ainsi que les élèves des lycées de Paris qui suivent des cours spéciaux pour les Ecoles militaires du gouvernement assisteraient en armes à la grande revue qui sera passée par le Maréchal le dimanche 23 juin prochain. Les généraux commandant l'Ecole de Saint-Cyr et l'Ecole Polytechnique, ainsi que différents proviseurs des lycées de Paris, viennent d'être prévenus de cette décision.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« On nous annonce que les électeurs de la 2<sup>e</sup> circonscription d'Angers, dont la Chambre a invalidé le dernier élu M. Fairé, se-

ront convoqués à la date du 23 juin prochain.

Le 23 juin, c'est le jour de la célébration de la Fête-Dieu, le jour du Grand-Sacre, comme on dit ici, et nul n'ignore quelle affluence de visiteurs cette solennité, que notre ville célèbre avec une pompe particulière, amène à Angers de tous les coins de l'arrondissement, si ce n'est du département.

Est-ce que, par hasard, l'administration aurait calculé et espéré que la fête du jour enlèverait au scrutin quelques électeurs pour un quatrième fois pour M. Fairé? Quoi qu'il en soit, nous comptons sur les électeurs pour déjouer le calcul. Ils ne viendront à la ville qu'après avoir voté.

### CHINON.

Par décret en date du 20 mai, l'administration municipale de Chinon est ainsi composée :

Maire, M. Houdia-Fouquereau; adjoints, MM. Martin-Sergent et Doussel.

### LES FOURCHAMBAULT

Comédie en cinq actes en prose, de M. Emile Augier, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le lundi 8 avril 1878.

La famille Fourchambault, c'est le type de la famille de nos jours.

L'action se passe au Havre. Fourchambault père est un riche banquier de la ville, dont le crédit est considérable: excellent homme, intègre, bienveillant, il n'a qu'un défaut, c'est sa faiblesse envers sa femme, faiblesse dont profite M<sup>me</sup> Fourchambault, pour mener un train désordonné, pour éléver ses deux enfants d'une façon déplorable. Léopold Fourchambault est en effet un viveur de province qui passe ses nuits au jeu, et entretient des danseuses. Sa sœur Blanche professe les théories les moins poétiques sur le mariage, qu'elle considère comme la seule carrière accessible à la femme. Pourvu que son futur mari soit riche et titré, peu lui importe le reste.

Nous sommes, au lever du rideau, dans une villa des environs du Havre, chez le banquier Fourchambault. Ce premier acte, tout d'exposition, nous montre la famille du banquier au grand complet. Il y a le fils Léopold, un jeune gandin de province qui passe volontiers ses nuits au cercle; la fille, M<sup>me</sup> Blanche, que sa mère veut absolument marier avec le fils du préfet, le baron Bastiboulois; enfin M<sup>me</sup> Fourchambault, bourgeoise entêtée, hautaine, gonflée de vanité et d'idées absurdes, qui mène son bonhomme de mari à la baguette, ne supportant aucune observation et parlant à tout propos de sa dot de huit cent mille francs. Il y a encore une personne étrangère à la famille, une jeune fille, Marie Letellier, récemment arrivée de l'île Bourbon, et qui a été placée par le capitaine Bernard chez les Fourchambault, en attendant mieux.

Cette demoiselle Letellier, restée orpheline et sans fortune, a été amenée de l'île Bourbon en France par le capitaine Bernard; elle est instruite, bien élevée, tout à fait charmante, et le jeune Léopold ne manque pas de lui faire la cour, encouragé par les façons un peu libres qui sont le résultat de l'éducation anglaise de Marie. Mais ces façons n'empêchent pas que Marie ne soit une jeune fille fort honnête et peu disposée à prendre au sérieux les galanteries de son adorateur. Elle s'en amuse seulement comme il convient à son âge, sans y mettre trop de coquetterie; et lorsque le jeune homme s'avise de pousser les choses trop loin et de se permettre une déclaration en règle qui ne ressemble pas du tout à une demande en mariage, Marie trouve un mot cruellement spirituel pour lui faire sentir sa sottise. Comme ils arrivent tous les deux d'une promenade à cheval, Marie qui s'était jetée dans un fauteuil pour se reposer tient encore sa cravache à la main. Elle se redresse vivement, le rouge au front, indignée de ce qu'elle vient d'entendre; puis, levant le bras comme pour cingler le visage de l'impertinent, elle se ravise tout à coup, et avec un sourire dédaigneux: « Ah! mon pauvre Léopold, que vous êtes bête! Nous qui étions si bons amis! »

La jeune créole a, comme on voit, de l'esprit, et du meilleur, et M. Augier la peint ainsi en quelques traits caractéristiques.

Le second acte se passe chez Bernard. La mère et le fils sont en présence : celle mère, dont on n'a fait que prononcer le nom jusqu'ici, cette mère qui vit dans une retraite absolue et que nul ne connaît, se révèle, dès les premiers mots qu'elle prononce, comme une femme douée d'une âme et d'une intelligence supérieures. Pauvre fille d'une abandonnée jadis par celui qui lui avait promis de l'épouser, elle était restée seule au monde avec son fils, dont elle s'était juré de faire un honnête homme et un homme riche. Le double but de sa vie est atteint : Bernard jouit de l'estime générale et sa fortune s'élève à la somme de deux millions moins trois francs.

« Je vais te les donner pour faire un compte rond ! » riposte Bernard.  
Ce détail un peu puéril est choquant, le fait en lui-même étant invraisemblable, et le trait qui l'accompagne coupant inutilement l'intérêt de cette scène qui est certainement une des plus belles de la pièce.

Le récit rétrospectif des souffrances endurées par sa mère, Bernard le connaît déjà. Il a voué un culte à cette noble femme qui l'a élevé, mais à cet amour filial se mêle une haine sourde contre celui qui a fait couler tant de larmes, et dont sa mère ne veut pas lui dire le nom tant qu'il ne lui aura pas pardonné comme elle l'a fait elle-même.

Or, il arrive que Bernard, qui est sorti un instant dans la ville, rapporte à sa mère la nouvelle d'un désastre financier par lequel beaucoup de négociants du Havre se trouvent gravement compromis. Grâce à la prévoyance de sa mère, Bernard est un des seuls que cette catastrophe n'atteint pas, mais la maison Fourchambault, qu'on croyait si solide, est menacée à ce point que son chef est en train de frapper à toutes les portes pour emprunter 240,000 francs, faute desquels il se verra forcé de suspendre ses paiements le lendemain. Marie, qui est venue en visite chez M<sup>me</sup> Bernard, se décide aussitôt à aller mettre à la disposition de son hôte la petite fortune qui lui reste. Mais qu'est-ce que ces 40,000 francs ? Une goutte d'eau dans la mer, et Fourchambault est perdu. « Il est sauvé », répond lentement M<sup>me</sup> Bernard, en fixant avec autorité son fils, car ces 240,000 francs, tu vas les lui porter ! Et comme Bernard s'en défend en disant qu'il n'a pas d'argent à jeter par les fenêtres : « Tu les lui porteras », continue M<sup>me</sup> Bernard, il le faut, tu le dois, je le veux ! « C'est mon père ! » riposte Bernard, après un instant d'hésitation, et la toile tombe sur ce mot, qui est d'un effet saisissant dans sa simplicité.

Il obéit.  
Au moment où Bernard se présente à la villa d'Ingouville, le malheureux Fourchambault, à bout de ressources, après avoir inutilement cherché sur la place la somme qui lui manque, vient de finir par où il aurait dû commencer, et de demander à sa femme de prendre cet argent sur sa dot. Inutile d'ajouter que M<sup>me</sup> Fourchambault, égoïste et personnelle avant tout, refuse catégoriquement, malgré les supplications de Léopold et de Marie, et malgré le généreux exemple de cette dernière.

Bernard, en tombant dans ce milieu, prend, pour expliquer son intervention, ainsi que le secours qu'il apporte, le prétexte d'une commandite. Il offre à M. Fourchambault de devenir son associé, association qui est acceptée avec reconnaissance, mais grâce à laquelle Bernard entame, sans plus tarder, le chapitre des réformes qui lui semblent indispensables. De cent vingt mille francs par an, le budget de M<sup>me</sup> Fourchambault sera réduit à quarante, la villa sera supprimée, les chevaux vendus, les toilettes simplifiées : prières, remontrances, tout est inutile, et M<sup>me</sup> Fourchambault, vaincue, finit par céder en s'écriant, au moment où Bernard s'éloi-

gne : « Quel brutal ! Voilà l'homme qu'il m'aurait fallu pour mari ! »

Mais d'après ces bruits de sinistre financier, le préfet Rastiboulois s'était retiré. Il avait pris pour prétexte des calomnies qui avaient cours au Havre sur Marie Letellier, compromise par Léopold. « — Je ne resterais pas ici, dit la jeune fille, sous le poids d'une pareille accusation. » Elle sort et va se réfugier chez Bernard, qui l'aime, qui la croit une honnête fille, mais dont la foi est un peu ébranlée par les calomnies auxquelles la lettre du préfet a donné lieu. S'imaginant que Marie a commis une faute, il veut du moins marier l'institutrice à l'homme qui l'a compromise. Il fait venir Léopold : « — Vous savez quel est votre devoir ? lui dit-il. — Parlez plus clairement, monsieur. — Vous êtes tenu d'épouser mademoiselle Letellier. — Mais je ne lui ai pas manqué de respect. — N'importe ! vous êtes cause qu'on lui en a manqué et vous lui devez une réparation. »

Léopold se fâche ; il s'oublie jusqu'à souffleter son interlocuteur. Bernard devient horriblement pâle, et, les dents serrées, les yeux humides de larmes de rage, il dit d'une voix sourde : « — Ah ! si tu n'étais pas mon frère !... » Ce simple mot fait éclater la salle en applaudissements ; mais attendez, tout à l'heure nous allons assister à quelque chose de plus merveilleux encore : « — Votre frère ! » s'écrie Léopold au comble de la surprise. — Puis redevenant insolent : « — Ah ! oui, je sais... Mon père m'a raconté cela... Une aventure de jeunesse... l'histoire de la maîtresse de piano... Mais qui me prouve, cher monsieur, que le même sang coule dans nos veines ! » A cette nouvelle insulte, Bernard se contient encore ; oui, il trouve la force de se contenir. Bien mieux ; il parle un tel langage, il rencontre des accents si vrais d'amour fraternel et de charité chrétienne que Léopold se sent touché au cœur et que, baissant la tête, avec des sanglots : « — Comment pourrais-tu me pardonner ? » demande-t-il. — Bernard lui montre la joue où est restée la marque des doigts de l'insulteur et lui dit : « — Efface ! »

Et les deux hommes se tiennent longuement embrassés.

Le dénouement est des moins prévus : Léopold est prêt à épouser Marie ; mais c'est elle qui refuse maintenant. Elle n'aime pas Léopold, et son honneur est suffisamment couvert par cette demande en mariage. Pourquoi refuse-t-elle ? Léopold le devine ; c'est parce qu'elle en aime un autre, et cet autre c'est Bernard. Marie baisse les yeux ; Bernard est anéanti à l'idée d'un bonheur qu'il n'espérait pas, et le rideau tombe sur cette lutte de générosité et de grandeur d'âme. Quant à Fourchambault père, il ignorera éternellement la vérité : c'est la condition expresse de M<sup>me</sup> Bernard.

Telle est réduite à un simple roman cette œuvre splendide. C'est un des succès les plus éclatants et les plus mérités, non pas seulement de ce temps, mais de ce siècle.

### Faits divers.

La catastrophe de la rue Béranger. — Le corps de M<sup>me</sup> Mathieu a été retrouvé avant-hier dans la cave située au-dessous du magasin. Le crâne était ouvert et la cervelle avait été projetée au loin. A côté du corps de cette malheureuse femme, on a retrouvé une lampe à pétrole, des fragments du comptoir et une somme de 200 francs environ, composée de pièces d'or et d'argent, toutes tordues.

Il y aurait donc lieu de croire que le baril de fulminate, dont l'existence semble indiscutable, était caché sous le comptoir,

et que M<sup>me</sup> Mathieu, arrivée dans le magasin pour y faire les comptes de sa caisse, a, par un mouvement imprévu, renversé sa lampe à pétrole sur le comptoir, et que la flamme, atteignant le baril, a produit la terrible explosion que l'on connaît.

M<sup>me</sup> Mathieu aurait été en quelque sorte ensevelie sur place, et sa bonne, occupée à desservir la table dans la salle à manger, aurait été projetée jusque dans la cour.

Tout semble indiquer jusqu'à ce moment que les faits ont dû ainsi se passer, et il est à penser que l'instruction en cours d'exécution démontrera l'exactitude de nos appréciations.

Un incendie s'est déclaré dimanche, à midi, à Privas, dans un corps de bâtiment situé entre la rue de l'Hôpital et la rue Sainte-Anne. Le feu, qui a pris naissance dans l'appartement du propriétaire, a tout détruit.

Le *Patriote de l'Ardèche* cite à ce propos un acte de courage accompli par le capitaine Chinouffre, du 40<sup>e</sup> de ligne, lequel était accouru l'un des premiers sur le lieu du sinistre.

Cet officier ayant appris qu'une pauvre femme devait être dans une chambre du second, ne consultant que son dévouement, se porta rapidement à cet étage, que les flammes envahissaient déjà. Suffoqué par la fumée et par le feu, il tomba dans les escaliers, puis, revenant à lui, il se hâta de gagner la pièce, obscurcie par la fumée, où se tenait inerte et comme paralysée par la terreur la malheureuse femme. Il l'enleva et l'emporta dans ses bras robustes, à travers le feu qui avait déjà envahi les escaliers.

Une autre femme, habitante du premier étage, se lamentait de n'avoir pu sauver ses épargnes. Le capitaine Chinouffre, informé de cette situation par les voisins qui n'évaluaient pas à moins de 2,800 francs le trésor ainsi compromis, n'hésita pas à remonter de nouveau vers le brasier en accompagnant la bonne femme, enfonçant d'un coup de pied la porte de son logis entouré par le feu et, la tenant par ses vêtements, lui facilita le sauvetage de ses économies et la ramena au dehors.

### Dernières Nouvelles.

On ne connaît pas bien le vrai sens du complot qui a failli éclater à Constantinople et qui a dû son échec à la mort de son chef.

Une bande de trente hommes environ a envahi, le 20 mai au matin, le jardin du palais habité par l'ex-sultan Mourad, en poussant le cri de : Vive le sultan ! mais sans y joindre aucun nom.

On pense que la conspiration avait pour but la restauration de Mourad, mais on n'en est pas sûr, et le secret ne sera révélé que par l'instruction. La garde du palais a fait feu sur les assaillants, et en a tué une partie. Au nombre des morts se trouve Ali-Suavi, qui conduisait la bande.

Il paraît que des personnages importants sont compromis dans cette affaire, car des arrestations ont été opérées ; le ministre de la marine a été destitué et remplacé par Vessim-Pacha, et le ministre de la guerre semble menacé du même sort.

On remarquera que ce mouvement révolutionnaire se produit juste au moment où la Russie fait à Londres de nouvelles propositions d'arrangement. C'est ce que nous avons toujours signalé dans ces affaires d'Orient : toutes les fois qu'il a été question d'apaiser, un événement subit est survenu pour tout bouleverser et mettre à néant les es-

pérances. Il semble en être de même aujourd'hui.

Quel qu'ait été le but des émeutiers, on doit reconnaître que la situation à Constantinople est très-grave. Le sultan Abdul-Hamid est dépopularisé ; on ne veut peut-être pas plus de Mourad que de lui ; ce sont de véritables révolutions dans le gouvernement qui se préparent.

Quelques dépêches assignent au mouvement un appui étranger. Le fait est possible avec la quantité de réfugiés de toutes races qui remplissent Constantinople et qui sont prêts à se vendre au plus offrant ; mais en l'absence de renseignements positifs, nous ne pouvons rien affirmer. Nous attendons l'enquête pour connaître la vérité, — si toutefois le gouvernement turc veut la révéler.

Pour les articles non signés : P. GODET.

### Théâtre de Saumur.

TOURNÉES ARTISTIQUES DE FRANCE.

M. MASSET, directeur. — M. SIMON, administrateur.

VENDREDI 24 Mai 1878,

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Avec autorisation spéciale de l'auteur

Du grand succès de la Comédie-Française

### LES FOURCHAMBAULT

Comédie nouvelle en 5 actes, en prose, de M. Emile AUGER, de l'Académie française.

M. Ch. MASSET, de l'Odéon, jouera le rôle de Bernard.

M<sup>lle</sup> LARGILLIÈRE, du Théâtre-Historique, celui de M<sup>lle</sup> Letellier.

M. HOWEY, du Palais-Royal, celui de Léopold Fourchambault.

M. MONTI, de l'Ambigu, celui du baron Rastiboulois.

M. COURCELLES, de la Gaîté, celui de Fourchambault.

M<sup>me</sup> DARCY, du Palais-Royal, celui de M<sup>me</sup> Fourchambault.

M<sup>me</sup> D'HERNOLEF, celui de M<sup>me</sup> Bernard.

M<sup>lle</sup> BROSE, celui de Blanche.

Bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 8 h.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

### Le COMPTOIR GÉNÉRAL des CHEMINS de FER

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : un million de francs

27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris,

Se charge de la vente et de l'achat de toutes valeurs au comptant, sans autres frais que ceux de l'agent de change ; de l'encaissement des coupons, de l'échange et de la conversion des titres. L'administration répond immédiatement à toutes demandes de renseignements financiers.

Adresser les lettres ou envois à l'ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

### LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux

des hôpitaux de Paris,

« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes,

dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le

docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers

le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit

le même jour les malades particuliers à l'Hôtel

l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt

à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consulta-

tions à Paris, rue de Rivoli, 30.

« Monsieur, j'ai eu l'occasion d'employer sou-

vent, pour mes malades faibles ou débilités, votre

ELIXIR ANALEPTIQUE, et j'ai la satisfaction de

vous assurer qu'il n'a cessé de me donner de bons

résultats ; cela est si vrai, que, pour mes enfants,

je viens vous prier de m'adresser quelques flacons.

» D<sup>r</sup> H....., à Marseille.

» A. M. Mercier, pharmacien à Nantes. »

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 MAI 1878.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	74 30			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	740	30		Canal de Suez	747 50	2 50	
4 1/2 %	103 25			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	655			Crédit Mobilier esp.	638 75	6 25	
5 %	109 75			Crédit Mobilier	158 75			Société autrichienne	535	3 75	
Obligations du Trésor, t. payé.	501 30			Crédit foncier d'Autriche	508 75		1 25	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	524			Charentes, 500 fr. t. p.	80		5	Orléans	349 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510			Est	650		6 25	Paris-Lyon-Méditerranée	347 75		
1865, 4 %	523 50			Nord	825		3	Est	347 75		
1869, 3 %	395 75			Paris-Lyon-Méditerranée	1045		5	Nord	347 75		
1871, 3 %	395 75			Midi	825		3	Ouest	346		
1873, 4 %	500			Nord	1377 50		2 50	Midi	343		
1875, 4 %	500			Orléans	1130		2 50	Charentes	273		
1876, 4 %	500			Ouest	717 50		5	Vendée			
Banque de France	3065			Vendée, 500 fr. t. p.				Canal de Suez	555		
Comptoir d'escompte	745			Compagnie parisienne du Gaz	1270		1 25				
Crédit agricole, 200 f. p.	397 50			C. gén. Transatlantique	542 50		12 50				
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	350										

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

#### GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 13 mai).

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.

6 — 45 — — (s'arrête à Angers).

9 — 15 — — omnibus-mixte.

1 — 35 — — soir, —

4 — 15 — — express.

7 — 15 — — omnibus.

10 — 37 — — (s'arrête à Angers).

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.

8 — 21 — — omnibus.

9 — 40 — — express.

12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.

4 — 44 — — omnibus-mixte.

10 — 28 — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

# A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, près l'Eglise

SAUMUR

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS ET DE CONFECTIONS

NOUVEAUTÉS POUR ROBES, CONFECTIONS POUR DAMES, CHALES, SOIERIES, DRAPERIES

**VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS**

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Les propriétaires de cette maison ont l'honneur d'informer leur clientèle qu'ils viennent de recevoir un très-grand assortiment de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS, en alpaga noir et coutil gris.

PALETOTS et JACQUETTES pacha noir, article très-brillant et ne rougissant pas à l'usage.

Paletots, Pantalons et Gilets en toile nationale grise.  
Complet Coutil (Paletot, Pantalon et Gilet), très-bonne qualité, depuis . . . . .

12 fr. 75

VÊTEMENTS COMPLETS: en Drap noir, Pantalons et Gilets blancs, Brassards, pour communions. Uniformes d'été pour les colléges.

COMPTOIR SPÉCIAL DE CHAPELLETTES

CHAPEAUX FEUTRE NOUVEAUTÉ, CHAPEAUX DE PAILLE

Nous sommes les seuls possesseurs du chapeau YOKO, haute nouveauté, parfaitement garni, que nous vendons. . . . .

1 f. 45

CHAPEAU JONG CHINOIS, vendu chez tous les chapeliers 45 et 50 c., et chez nous. . . . .

25 c.

PARAPLUIES, EN-CAS, OMBRELLES

PARAPLUIES POUR DAMES, POUR HOMMES et POUR ENFANTS, en alpaga, régina, zanella, taffetas, sergé, levantine, etc. EN-CAS EN TOUS GENRES, BAINS DE MER, OMBRELLES, pour Dames et pour Enfants.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

OU A LOUER  
Pour le 24 juin 1878,  
LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE  
Commune de Villebernier, à 3 kilomètres de Saumur,  
Avec cour, servitudes et grand jardin.  
S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques,  
Par autorité de justice,  
A Saumur, chez M. Périgois, débitant, rue Nationale,  
Le vendredi 24 mai 1878, à midi.  
Par le ministère de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en :

Batterie de cuisine, meubles divers, tels que : lits en bois et en fer, tables en noyer et autres, armoire, pendule, vaisselle, chaises et tabourets, un comptoir en étain, vin en fût et liqueurs diverses ;

Plusieurs fûts neufs et autres, bouteilles vides, merrains, cercles en fer et outillage complet de tonnelier.  
Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, THUBÉ.  
(267)

**A VENDRE**

Maison, Jardin et Dépendances, PROPRES AU COMMERCE.  
S'adresser à M. LOISEAU, rue du Chardonnet, à Saumur, près l'École de cavalerie.  
(239)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affrui, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson ;  
MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.  
S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,  
**DEUX MAISONS**  
Montée de la Retraite.  
S'adresser à la Retraite. (180)

Commune de Vernantes.

**ADJUDICATION**

**DE TRAVAUX**

Le Maire de la commune de Vernantes prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Vernantes, le vendredi 7 juin 1878, à une heure après midi, à l'adjudication des travaux pour l'appropriation de l'ancienne église en mairie, magasin de pompes, halles, etc.

Les devis s'élèvent à la somme de 4,443 fr. 49 c., non compris les honoraires de l'architecte.

Les cahiers des charges et devis sont déposés à Vernantes, à la Mairie, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté, et chez M. Roffay, architecte, rue d'Alsace, à Saumur.

UNE PERSONNE se propose pour donner des leçons de dessin, pastel et peinture sur soie, chez elle ou à domicile.

S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un 2<sup>e</sup> clerc.

UNE DAME de 35 ans, pouvant disposer de quelques heures, demande une comptabilité.  
S'adresser au bureau du journal.

PRIME AUX ABONNÉS D'UN AN A LA FRANCE FINANCIÈRE

Deux entrées à l'Exposition universelle de 1878.

S'adresser à l'AGENCE DE LA FRANCE FINANCIÈRE, 1, Place des Victoires, à Paris. (241)

**M. RIELLANT**

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

**GRAND SKATING-RINK**

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.

Réunion de famille. High life. Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

GRANDE

**EXPOSITION D'OPTIQUE**

Place de la Bilange, à Saumur.

HUIT JOURS SEULEMENT

M. GUIOT, ingénieur-opticien spécialiste, de Paris, informe les habitants de Saumur qu'il vient dans notre ville avec l'assortiment d'optique le plus considérable qui voyage dans le monde entier.

Tout le monde sera curieux de visiter, sur la place de la Bilange, ce vaste magasin de lunettes et pince-nez (vers cristal de roche).

Plus de 500,000 paires de tous modèles sont exposées. Choix immense de Longues-Vues, Télescopes, Jumelles en tous genres, Microscopes et Loupes de toutes puissances.

M. GUIOT possède un genre de Pince-Nez tenant sans serrer (montés de verres cylindriques).

Les consultations pour la vue, tous les jours, à neuf heures, sont gratuites. Nouveaux Thermomètres, minima et maxima sur la même tige. Baromètre de salon, bureau et salle à manger.

**RÉPARATIONS EN TOUS GENRES.**

Le magasin est ouvert tous les jours, sur la place de la Bilange.

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES

**LÉPICIER, successeur de GILLET**

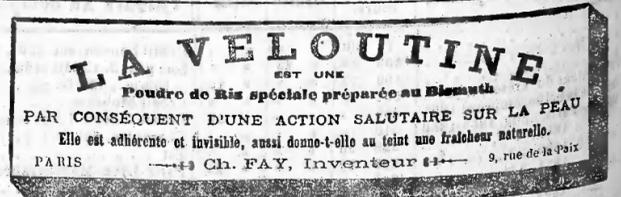
Rue des Arènes, 48, à ANGERS.

Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.

PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc., dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.

GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.



Saumur, imprimerie de P. GODET.